

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I A l'occasion du jour de l'an, fête religieuse, réception à l'archevêché. 1o Au clergé et aux communautés religieuses; 2o aux fidèles. — II Bien gros mots. — III Ordination générale. — IV Noël, pensées chrétiennes. — V Table des matières.

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN

Fête religieuse — Réception à l'archevêché

I

Au clergé et aux communautés religieuses

 N le sait, en vertu d'un décret que nous avons déjà publié, Mgr l'archevêque permet qu'une messe unique de minuit soit célébrée dans la nuit du 31 décembre, aux conditions indiquées dans le susdit décret.

Le Saint-Père autorise, en outre, les ordinaires à accorder le privilège d'exposer le Saint-Sacrement dans les églises et chapelles où les Saintes Espèces sont conservées, à partir de minuit le 31 décembre courant jusqu'à midi le 1er janvier.

Monseigneur permet, en conséquence, que cette exposition soit faite dans tous les lieux où elle sera possible, pourvu que l'on observe les règles prescrites en pareil cas.

Il sera facile aux communautés religieuses de jouir de cette faveur dans toute son étendue. Mais dans certaines

paroisses, trouver des adorateurs pour les douze heures mentionnées dans la concession papale présenterait peut-être quelque difficulté. Il sera loisible alors aux curés d'abrèger la durée de l'exposition, soit en la faisant commencer plus tard, soit en la faisant finir plus tôt.

Toute personne qui passera une heure en prière devant le Saint-Sacrement ainsi exposé, pourra gagner une indulgence plénière, aux conditions ordinaires de la confession, de la communion et d'une oraison vocale aux intentions du Souverain-Pontife.

Messieurs les prêtres du clergé séculier et régulier sont priés de se réunir, lundi prochain le 31, à 10 heures du matin, au salon de l'archevêché, pour offrir leurs hommages à Mgr l'archevêque et pour recevoir sa bénédiction.

Immédiatement après cette réception, à 11 heures, aura lieu celle des membres des communautés d'hommes.

L'après-midi du même jour, à 3 heures, Monseigneur recevra les supérieures et autres officières des communautés religieuses de femmes.

II

Aux fidèles

Mardi, le premier de l'an, Sa Grandeur recevra la visite des messieurs aussitôt après la grand'messe et pendant toute la soirée.

Le lendemain de l'Épiphanie sera le jour de réception des dames, de 2 à 5 heures de l'après-midi.

Mgr l'archevêque assurément serait heureux de pouvoir rendre les visites reçues. Rien ne saurait être plus agréable au cœur d'un évêque, que d'aller porter ses souhaits et sa bénédiction dans toutes les familles ; mais, on le comprend, avec le développement qu'a pris la ville de Montréal, la chose est impossible. Monseigneur, toutefois, fera inscrire le nom de toutes les personnes qui seront venues, et il leur enverra sa carte comme témoignage de ses meilleurs sentiments.

BIEN GROS MOTS

SOUS ce titre *La Presse* publie une réplique au *Witness*, journal protestant de la ville de Montréal. Nous reproduisons cette réponse ainsi que l'article qui l'a provoquée. Ce sont des pièces trop importantes pour n'être pas recueillies et conservées.

Sans vouloir aujourd'hui nous mêler autrement au débat, qu'il nous soit permis de féliciter *La Presse* sur la vaillante attitude qu'elle vient de prendre.

Il est pourtant une observation que nous devons faire.

Voici encore les rédacteurs du *Witness* partis en guerre contre les religieuses de l'Hôtel-Dieu. Ils s'obstinent à prêter à ces humbles servantes des malades un dessein qu'elles n'ont pas, qu'elles n'ont jamais eu ; et puis, simulant le scandale, ils crient au délit, au *vol flagrant*, à la *spoliation*.

Cette façon d'agir, nous l'avouons, nous jette dans une profonde stupéfaction. Nous avons beau chercher, il nous est impossible de découvrir à quelles inspirations obéissent ces messieurs.

Une première fois, l'hiver dernier, ils ont clamé *Hands off* aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Nous leur avons dit ici même : mais ces religieuses ne convoitent rien, elles ne désirent rien, elles ne demandent rien. Tout de suite et d'assez bonne grâce ils ont pris acte de notre déclaration...

Mais les voilà qui recommencent le même jeu. Est-ce donc une irréductible tendance, un état d'âme, un parti pris ?

Que ce serait vraiment œuvre honnête et belle que de s'appliquer, par de semblables moyens, à amener l'opinion d'un certain public contre des femmes, dont l'unique ambition est de se dévouer tout entières au soulagement des malheureux !

Mais non ! ces peux chevaliers de la plume dédaigneront une telle besogne. Après tout, qui sait ? peut-être bien que chez eux la mémoire seule est en défaut. Dans l'ardeur de leurs luttes quotidiennes pour la défense du domaine municipal, ils auraient oublié ce qu'ils avaient appris de nous et que nous leur répétons : ces tentatives

de *vol* et de *spoliation* dont vous parlez, les Sœurs de l'Hôtel-Dieu n'y ont jamais pensé.

Laissez-les donc tranquilles ! occupées, la nuit comme le jour, à se dépenser elles-mêmes et leurs biens au service des infirmes.

Ils en est d'autres, qui appellent dette de stricte justice, subvention mille fois méritée, acte de louable encouragement, honnête participation à des services d'intérêt public, opportune répétition de précédents nombreux ce qu'il vous plaît de décréter de vol flagrant et d'injuste spoliation, et qui sollicitent en effet de la municipalité et du gouvernement des concessions de terrain. Ceux-là interpellez-les, discutez leurs prétentions, prenez-vous corps à corps avec eux. Ce sont des hommes. Nous n'interviendrons pas.

Seulement comme la question débattue, prise en elle-même, touche à des intérêts supérieurs, nous pourrions user du droit qu'a tout le monde de travailler autriomphe du bon sens et de la justice égale.

ARTICLE DU WITNESS

CITÉ ET TRADUIT PAR LA PRESSE

Maintenant qu'on est en train de vendre des lots vacants de la ville appartenant à la corporation, qui ne sont d'aucune utilité au public, mais dont l'argent provenant de cet achat servirait à alléger le poids de l'intérêt sur la dette de la ville, on fait revivre la rumeur que certaines institutions ont l'intention de faire adopter des bills à la prochaine session de la législature, pour se faire transférer gratuitement deux des plus riches propriétés. L'une de ces propriétés, évaluée à environ un demi-million de dollars, est adjacente à l'Hôtel-Dieu, et fait partie du Parc de la Montagne. C'est là le terrain au sujet duquel une clause a été ajoutée au bill de la cité à la dernière session, autorisant la corporation à en faire cadeau à l'Hôtel-Dieu.

L'autre propriété est située sur la rue Craig, à la partie est du Champ de Mars. L'Université Laval, dit-on, a le désir d'obtenir ce site splendide, comme un don d'une ville qui manque d'argent pour tenir ses rues propres et mettre les chemins et les trottoirs en un propre état de réparation. Quel que soit le nom que les parties qui

poussent à cette transaction puissent lui donner, ce n'est ni plus ni moins qu'un vol flagrant et patent ; et la charte défend expressément un tel transfer de propriété appartenant à la ville ; et il s'agit de savoir si la législature a le pouvoir d'aliéner une propriété qui est une partie de l'actif sur lequel la ville a négocié des emprunts d'argent. Mais si, en dépit de tout ceci, une tentative était faite pour spolier les contribuables, une résistance énergique serait opposée à l'adoption des bills en question, et, si ces bills étaient adoptés, cette affaire devrait être portée devant les tribunaux.

RÉPONSE DE LA PRESSE

Si c'est un vol, comme le dit notre confrère, d'aliéner une parcelle de l'actif de la ville au profit d'institutions quelconques, ce doit être un double vol d'emprunter, de créer une dette pour subventionner de puissantes compagnies.

Les millions donnés au Pacifique et au Grand-Tronc : vols ; le terrain donné à l'hôpital Victoria : vol ; le terrain donné au Grand-Tronc pour ses bureaux : vol ; le million qu'on se propose d'emprunter pour surélever la voie du Grand-Tronc : vol ; enfin, les allocations que l'on fait aux sociétés philanthropiques — y compris l'association des Volailles ! — et au nombreuses délégations « pique-niqueuses » honorant Montréal de leur visite, autant de vols, au dire du *Witness*.

Ce sont là de bien gros mots, peu faits pour permettre une discussion calme, raisonnée et utile d'un sujet aussi grave que celui des devoirs et obligations qui s'imposent à une grande ville au nom de l'éducation et de la charité.

Il faut voir les choses telles qu'elles sont et ne pas avoir peur de les décrire telles qu'on les voit.

La critique du *Witness* est moins faite dans les intérêts de la ville que pour soulever les préjugés contre deux institutions éminemment respectables, utiles et ... catholiques.

Nous ne savons quelle attitude a prise le *Witness* lors de l'octroi par la ville d'un terrain à l'hôpital Victoria ; elle importe peu, car la seule constatation qu'il est utile de faire aujourd'hui, est que la presse anglaise s'est montrée favorable à l'octroi de ce terrain et qu'elle a bien fait.

Quelle différence existe-t-il donc entre l'hôpital Victoria et l'Hôtel-Dieu, pour que ce qui était bon pour l'un devienne un vol quand il s'agit de l'autre ?

Aucune, si ce n'est que l'hôpital Victoria demandait le terrain, alors que l'Hôtel-Dieu ne demande absolument rien ; ce sont les citoyens qui jugent cet octroi nécessaire pour le bien des malheureux.

Par contre les positions respectives des deux hôpitaux sont tellement identiques, quant à ces octrois, qu'il semble étrange qu'on puisse s'élever contre l'un après avoir appuyé l'autre.

Le terrain adjacent à l'Hôtel-Dieu appartient au Parc Mont-Royal, celui du Victoria y appartenait.

Le terrain de la ville a été demandé spécialement pour servir de promenade aux convalescents, de jardin pour les malades. Osera-t-on prétendre que les malades de l'Hôtel-Dieu sont moins dignes d'intérêt, ont moins besoin de soins, d'air pur, de distractions, que ceux de l'hôpital Victoria ?

Non. Alors comment pourrait-on justifier une opposition sérieuse à la demande faite, non par l'Hôtel-Dieu, mais, au nom de l'Hôtel-Dieu, par des citoyens bien pensants, quand toutes les raisons qu'on invoque pour ce dernier hôpital sont exactement les mêmes que celles présentées pour obtenir le terrain de l'hôpital Victoria ?

En protestant contre le principe des subsides, en nature ou en argent, aux hôpitaux le *Witness* arrive en retard ; ce principe est en force depuis longtemps à Montréal, comme notre confrère pourra s'en convaincre en consultant le budget municipal.

Enfin comment pourrait-on refuser son morceau de terre à un hôpital quelconque pour le plus grand bien de la population, alors qu'on parle, sans soulever d'objections, de donner un million au Grand-Tronc pour surélever sa voie ?

Pourquoi donnera-t-on ce million ? Nullement dans l'unique but d'aider le Grand-Tronc à couvrir en partie une forte dépense ; mais parce que le passage à niveau des trains du Grand-Tronc dans la ville constitue un danger malheureusement trop réel et trop grand pour la population. Un enfant de 12 ans a encore été tué hier !

La ville donnera un million pour empêcher ses citoyens d'être écrasés ; pourquoi ne donnerait-elle pas un terrain pour les sauver, en autant que cela se peut, de la mort naturelle ?

* * *

Quant à l'Université Laval ou plutôt à l'École Polytechnique, *La Presse* a, dès le premier jour qu'elle a été formulée, appuyé la demande qu'elle a faite d'un terrain pour se construire un édifice

convenable. Nos sentiments n'ont pas changé depuis cette expression d'opinion.

La ville donne des millions pour développer le commerce, l'industrie, la navigation, dont Montréal est le centre.

L'argent employé à ces subventions colossales est payé par le peuple, par tout le peuple, ; pourquoi ce même peuple n'obtiendrait-il pas quelques mille piastres pour le développement et l'amélioration de son instruction ?

Ici le raisonnement sera encore plus simple que dans l'affaires des hôpitaux Victoria et de l'Hôtel-Dieu. Il suffira de se demander comment après avoir, pour des fins purement mercantiles, donné, il y a deux ans au Grand-Tronc, sur la rue McGill, un terrain d'une centaine de mille piastres pour y construire ses bureaux, on pourrait refuser à l'Ecole Polytechnique un terrain de \$20,000 destiné à une école absolument nécessaire à la population.

Ce n'est pas *La Presse* qui a soulevé ces deux questions ; mais maintenant qu'on les a mises devant le public et qu'on les a combattues en termes d'une violence qu'on ne saurait ignorer, *La Presse* a l'intention de les discuter et de les défendre tant qu'on les attaquera, c'est-à-dire jusqu'au jour où elles auront reçu une solution satisfaisante.

ORDINATION GENERALE

Samedi, le 22 décembre, dans la chapelle du grand séminaire, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsurés :

Pour le diocèse de Montréal : MM. J. Comartin, N.-J. Duquette, A.-M. Ferland, H.-L. Foisy.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. J.-P. Schroeder, J.-P. Wagener.

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. E.-J. McDonald.

Pour le diocèse de London : MM. A.-D. Emery, L.-J. Landreville.

Pour le diocèse de Manchester : M. W.-J. Robichaud.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : M. N.-J. Lévesque.

Pour le diocèse de Springfield : M. G.-S. McGourty.

Pour la Congrégation du Saint-Sacrement : Les Frères O. Dubé, F. Gaudet, H. Brousseau, A. Côté.

Minorés :

Pour le diocèse de Montréal : MM. A.-J. Bastien, E.-F. Bernier, E.-J. Cloutier, C.-A. De Lamirande, A.-J. Giguère, H.-J. Jeannotte, A.-J. Lajeunesse, F.-E. L'Heureux, J.-O. Maurice, E.-A. Olivier, F.-J. Poirier, J.-C. Taillefer.

Pour le diocèse de Burlington : MM. E.-A. Hickey, J.-L. Penders.

Pour le diocèse de Cleveland : M. E.-A. Kirby.

Pour le diocèse de Dubuque : M. J. Dupont.

Pour le diocèse de Hamilton : M. J.-A. Englert.

Pour le diocèse de Hartford : M. J.-E. Derwin.

Pour le diocèse de London : MM. J.-P. Brennan, T. Martin, J.-F. Stanley.

Pour le diocèse de Manchester : MM. A. Demers, W.-F. Prendergast, M.-J. Reddan.

Pour le diocèse d'Ottawa : MM. J. Harkin, E.-J. Limoges.

Pour le diocèse de Providence : M. T.-H. Tiernan.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe : MM. N.-P. Desmarais, F.-X.-J. Larose.

Pour le diocèse de Springfield : M. T.-P. Ryan.

Pour le diocèse de Toronto : MM. G.-E. Doherty, J.-R. Grant, H.-J. Murray.

Pour le diocèse des Trois-Rivières : M. J.-P. Bérard.

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Les Frères Elphège, Célestin-Joseph, Hugolin.

Sous-diacres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. D.-J. Chaumont, E.-J. Dubois, R.-V. Lavallée, J.-J. Lesage, M.-A. Morin, A. Ouellette.

Pour le diocèse de Burlington : M. J. Hardy.

Pour le diocèse de Chatham : M. H.-J. O'Leary.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. A.-F. Brinkman, T.-W. Drumm, W.-A. Kunkel, D.-J. Lenihan, H.-B.-P. Rohlmann, A.-R.-J. Thier.

Pour le diocèse de Hartford : MM. J.-A. Dooley, J.-F. Quinn.

Pour le diocèse de La Crosse : M. E. O'Reilly.

Pour le diocèse de London : M. D.-J. Pinsonneault.

Pour le diocèse de Marquette : M. R.-G. Jacques.

Pour le diocèse de Providence : MM. M.-F. O'Brien, J.-T. O'Grady.

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Le Frère Remi-Marie.

Pour la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur : M. J.-E.-A. Dessert.

Pour la Congrégation du Saint-Sacrement : Les Frères M. Michaud, A. Caron.

Diacres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. A.-J. Bastien, P.-L. Choquet, U.-J. Demers, A.-J. Derome, J.-C. Geoffrion, J.-A. Lefebvre, M. Paiement.

Pour le diocèse de Kingston : M. A.-J. Hanley.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. G.-J. Savage.

Pour le diocèse de Providence : M. H. Archambault.

Pour le diocèse de Springfield : M. P.-J. Bourassa.

Prêtres :

Pour le diocèse de Montréal : MM. R.-E. Callahan, P.-J. Heffernan, J.-M. Melançon.

Pour le diocèse de Burlington : MM. B. Kelly, N.-J. Lachance.

Pour le diocèse de Chicago : M. W.-J. Ryan.

Pour le diocèse de Dubuque : MM. M.-H. Carey, J.-H. Friedman, J.-H. Schilmoeller.

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. C. Emperor.

Pour le diocèse de Hartford : M. J.-F. Ford.

Pour le diocèse de Manchester : M. W.-J. Sweeney.

Pour le diocèse de Nesqually : M. A.-S. Fischer.

Pour le diocèse d'Ogdensburg : MM. D.-E. Cahill, D.-F. O'Reilly.

Pour le diocèse d'Ottawa : M. F.-J. Leblond.

Pour le diocèse de Pembroke ; MM. J.-J. Quilty, J. Ryan.

Pour le diocèse de Saint-Hyacinthe ; M. J.-E. Robichaud.

Pour le diocèse de Springfield : MM. M.-L. Boyne, J.-B. Donahue, M.-J. McKenna, P.-T. O'Connor.

Pour le diocèse de Syracuse : M. A.-J. Logan.

Pour le diocèse des Trois-Rivières : M. A.-J. Ladouceur.

NOEL

Pensées chrétiennes

L y a dix-neuf cents ans passés aujourd'hui, à Bethléem de Juda, en Orient, un enfant venait au monde. Toutes les apparences de la faiblesse planaient au-dessus de l'humble crèche qui lui servait de berceau. Son père et sa mère, obligés d'obéir aux ordres des grands, avaient dû se mettre en voyage, et comme, cette nuit-là, les vorageurs arrivaient nombreux dans la petite ville, pauvres qu'ils étaient Marie et Joseph n'avaient pu trouver d'hôtelleries où loger. Après avoir essuyé plusieurs refus sans doute ils étaient venu chercher refuge dans un vil réduit l'animaux, et c'est là, dans une étable, que Jésus vint au monde. Une crèche fut son premier asile, c'est de l'haleine d'un bœuf et d'un âne — ainsi parle la pieuse tradition — qu'il dût recevoir la première chaleur dont avaient besoin ses frères petits membres.

Fait historique bien petit, naissance bien pauvre et commencement de vie bien chétif ! Et pourtant, ce fait si petit d'apparence, cette naissance que des hérauts d'armes ne portèrent pas à la connaissance des peuples, cette vie nouvelle, qui s'affirmait dans les vagissements d'un enfant si frêle et si pauvre, c'était la vie du plus extraor-

dinaire des fils de l'humanité, c'était la naissance d'un homme absolument nouveau, c'était le fait le plus considérable des annales de l'histoire !

Dix-neuf siècles ont passé, et l'humanité tourne encore ses regards vers la modeste petite ville de Bethléem de Juda !

Dix-neuf siècles ont passé, et la nuit de Noël est restée quand même le point central de l'histoire du monde !

Pourquoi donc ?

Parce que, en cette nuit-là, *le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous.* (St Jean 1, 14)

*
* *

Un Dieu se faire homme ! Quel mystère ! Faut-il donc renoncer à ce que la raison semble exiger de nous ? Ce que nous ne comprenons pas, faut-il le rejeter comme absurde ? Evidemment non ! car alors combien de choses, dans les limites de l'ordre de notre nature et de notre terre, il nous faudrait rejeter comme absurdes ? Et des choses cependant dont des faits positifs nous affirment l'existence !

Qui va nous dire pourquoi tous les corps se sentent inclinés vers le centre de la terre ? Qui va nous dire pourquoi l'univers gravite avec un si harmonieux ensemble autour de l'astre roi, qui, lui, reste immobile ? Qui va nous dire pourquoi cette fée, qui s'appelle l'électricité, est devenue si heureusement la dispensatrice de la lumière et des sons ? Qui va nous dire pourquoi la douleur que je ressens à la main me porte parfois jusqu'au cœur ! Pourquoi ? Pourquoi ? Ah ! combien ils sont nombreux en nous et autour de nous les « pourquoi » qui restent sans réponse ! Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce qu'il y en ait aussi au-dessus de nous ?

D'où il suit que le mystère ne se doit pas rejeter par cela seul qu'il est incompréhensible.

*
* *

Mais le mystère du « Verbe fait chair, » le mystère de Noël est-il bien certain qu'il faille l'admettre ? La foi nous l'enseigne et c'est bien assez puisque la lumière de la foi, venue du ciel, ne peut nous tromper ! Mais encore, est-ce un fait bien établi qu'un jour, sur terre, Dieu s'est fait homme ?

Rappelons-nous nos souvenirs évangéliques et chrétiens. Cet enfant qui vient de naître à Bethléem, suivons-le dans sa vie. Écoutons comme il parle. Voyons comme il agit. Il parle et il agit tout ensemble comme homme et comme Dieu. Et l'histoire de sa vie, de ses travaux et de ses courses, de ses discours, de ses miracles, de ses souffrances et de sa mort... ou bien ne prouve rien du tout ou bien prouve qu'il est homme et qu'il est Dieu, c'est à savoir, que le Fils de la

modeste Vierge de Nazareth est encore et toujours le Fils Eternel de Dieu !

* * *

Il est homme et il est Dieu, ai-je dit, et je n'en veux pour aujourd'hui d'autres preuves que celles que nous pouvons trouver auprès de la crèche de Bethléem.

Il est homme. Car il est faible et la faiblesse est humaine ? Il souffre et la souffrance est humaine ! Il est né d'une femme et le fils d'une femme est nécessairement de nature humaine. — Aussi bien lisez les textes du livre sacré. C'est vers un enfant que les bergers accourent. C'est à un enfant que les rois de l'Orient viendront offrir de l'or et de la myrrhe. C'est un enfant que Marie et Joseph iront porter au temple. C'est un enfant qu'Hérode poursuivra de sa haine et de sa colère. C'est un enfant que le pieux gardien Joseph conduira avec sa mère jusqu'en Egypte. C'est un enfant ! *Puer natus est nobis !* C'est un enfant qui nous est né ! Et cet enfant il est comme nous de chair et d'os. Comme nous il connaît la souffrance. Dans sa pauvre crèche, enveloppé qu'il est de misérables langes, il souffre ! Et je le répète la souffrance est humaine. Il souffre, donc il est homme !

* * *

Mais aussi il est Dieu. La foi réclame que nous l'affirmions ! Il est Dieu, et voilà pourquoi « dans sa faiblesse il paraît puissant. » Il est Dieu, et voilà pourquoi à l'heure de sa naissance comme homme, les signes les plus extraordinaires éclatent dans la nature. Il est Dieu, et voilà pourquoi les anges du ciel descendent sur les montagnes et dans les vallées, chantant aux bergers le cantique appris là-haut : « Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! » Il est Dieu, et voilà pourquoi les pasteurs de Bethléem s'en viennent en grande joie jusqu'à l'humble grotte, jusqu'à la pauvre crèche, jusqu'au grossier berceau, pour adorer et vénérer. Car en ce jour un Sauveur leur est né et c'est le Christ (S. Luc, II, 11).

Il est Dieu, et voilà pourquoi les mages puissants ont aperçu une étoile miraculeuse ; voilà pourquoi ils viennent sans crainte en Judée ; voilà pourquoi ils apportent de riches présents ; voilà pourquoi ils lui offrent non seulement de la myrrhe et de l'or comme à un homme et à un roi, mais aussi de l'encens comme à un Dieu !

Cet enfant donc est Dieu en même temps qu'il est homme. C'est l'Homme Dieu ! C'est l'Enfant Dieu ! C'est le Verbe fait chair ! *Christus natus est nobis, venite adoremus.* Le Christ nous est né, venez et adorons-le !

Noël.—1900

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, prêtre.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

XXXVI^e VOLUME

A

	PAGE
Alliance (l') Nationale et le monument Bourget.....	341
A l'occasion du jour de l'an, fête religieuse, réception à l'archevêché. — I Au clergé et aux communautés religieuses. —	
II Aux fidèles.....	421
A nos souscripteurs.....	253, 336
Apostolat de la prière.....	15, 79, 140, 199, 262, 352
Apostolat (l') au milieu des Galiciens du Manitoba.....	311
Au cimetière. La fête des morts.....	240, 295
Avis au clergé.....	234
Avis officiel.....	81

B

Bibliographie.....	62, 95, 122, 335, 347
Bien gros mots.....	423
Bonheur (le) des grands.....	101
Bourgeois (M. l'abbé Alphonse).....	214
Bourget (monument de Mgr).....	20, 163, 215, 240
Bréviaire (le saint) et son avenir.....	398
Bruchesi (Mgr Paul) 3e anniversaire de consécration.....	65
" " Extrait d'une circulaire.....	299

C

Caisse ecclésiastique.....	108, 125
Cathédrale de Nicolet.....	24
Cérémonie religieuse.....	107, 114, 334
Chronique.....	104
Chronique diocésaine.....	82, 246, 265, 318, 418
Cœur (le) de Jésus, souverain prêtre.....	9
Communauté du Sacré-Cœur, centenaire.....	343, 373
Confrérie du rosaire.....	224
Congrégation de l'Index.....	352
Congrès marial à Lyon.....	219
Consultation.....	119
Convention acadienne (4e).....	128, 150, 177
Correspondance romaine 2, 17, 33, 126, 158, 173, 189, 205, 221, 237, 290, 306, 322, 338, 390, 405	

D

Dans les Laurentides.....	313
Décisions liturgiques et canoniques....	90
Dédié aux parents.....	225
Denis (M. l'abbé J.-A.).....	135
Derniers instants d'un évêque.....	234
Dévotion au saint Rosaire.....	260
Dévotion (une fausse).....	408

E

Education (l') de la femme à notre époque.....	116
Eglise (1re) dédiée à saint Jean-Baptiste de la Salle à Rome....	96
Eglise (l') romaine. Opinion protestante.....	325
En Amérique. Les deux missionnaires.....	327
Encyclique (l') <i>De Jesu Christo Redemptore</i>	342
En route pour McKenzie.....	109

F

Falconio (Mgr) quelques lettres pastorales.....	120
Fantaisie sur les cloches.....	29
Farine (la) pour les hosties.....	118
Fêtes en l'honneur de saint Jean-Baptiste de la Salle.....	200, 208
Fleurs sur les tombes.....	298
Frères (les) des Ecoles chrétiennes.....	227
“ “ “ “ A l'exposition de Paris.....	217

G

Grandes guérisons de Lourdes.....	261
-----------------------------------	-----

H

Honoraire de messe.....	306
Humbert (au sujet de la mort du roi).....	137

I

Image (l') de Dieu.....	16
Introduction de sang étranger à Caughnawaga.....	113

J

Jubilé (le).....	147
------------------	-----

L

La première neige.....	348
La robe de nocé. <i>Poésie</i>	317
Larue (M. l'abbé) p. s. s.....	4 9
Leclerc (M. le chanoine J.-A.).....	142
Lendemain d'apostasie.....	7

Léon XIII, Lettre au sujet de la persécution chinoise.....	98
“ (une poésie de).....	99
“ Lettre Encyclique, De Jésus-Christ Rédempteur....	353
Lettre d'un missionnaire.....	262
L'Homme sans Dieu.....	252

M

Manuel (un) de prédication.	122
Maréchal (M. l'abbé Théophile).....	269
Marie reine des cœurs.....	415
Messe de minuit.....	393
Mission des Sauteurs du Lac des Bois.....	331, 397
Missions (les) catholiques en Chine.....	250
Monastère du Précieux-Sang de Jésus.....	403
Monsieur de Niagara.....	414

N

Noël, pensées chrétiennes.....	430
Nominations ecclésiastiques 14, 26, 44, 61, 73, 109, 155, 168, 176, 24, 216, 252, 288, 297, 337	
Notice nécrologique.....	43
Notre système scolaire à Paris.....	245
Nouvelles dominicaines.....	94

O

Oraison funèbre de l'hon. M. F.-G. Marchand.....	211
Ordination générale.....	427
Ordinations.....14, 44, 80, 97, 168, 255, 301	
Ordo.....	400
Ouvrages recommandés.....	123, 335

P

Pauvres âmes.....	84
Pèlerinages.....47, 90, 171	
Pèlerinage au Cap de la Madeleine.....	11
Pèlerinage Canadien à Paray-le-Monial.....	22, 85
Pèlerinage (21e) de pénitence à Jérusalem et à Rome.....	61
Pèlerinage des Canadiens des Etats-Unis à Sainte-Anne-de- Beaupré.....	74
Piché (M. le chanoine).....	50
Prière de la Servante.....	404
Prise d'habit.....	15
Procès (les) de canonisation.....	4
Profession religieuse.....80, 94, 115, 172	

R

Revanches divines.....	394
Réverie du Montagnard. <i>Poésie</i>	330

S

Saint Antoine de Padoue (un coup de).....	31
Sainte Anne (le corps de).....	27
Sainte-Anne-des-Plaines.....	315
Saskatchewan.....	45
Savard (le Rév. Père) C. S. S. R.....	194
Scapulaire du Sacré-Cœur.....	160, 235
Société d'une Messe..... 49, 103, 125, 188, 273, 305, 321, 420	
Société provinciale d'agriculture et de colonisation.....	192
Sœurs de la Miséricorde, nouvelle mission.....	243
Sœurs de Sainte-Anne, fête jubilaire de leur institut.....	64 66
Solennité religieuse au Cap-de-la-Madeleine.....	94
Statuaire (la) religieuse à l'exposition de Paris.....	134
Sur les bords du Richelieu.....	196
Symbolisme des lampes et des cierges.....	48

T

Tables (les) tournantes.....	138
Taillefer et la bannière du Sacré-Cœur.....	133
Thomas (M. l'abbé).....	254
Traité de Matière médicale.....	347

U

Un beau coup de bourse.....	385
Un beau coup d'épée.....	256
Un incident dans la vie d'un moineau.....	58
Université Laval, ouverture des cours.....	274
“ “ allocution de Mgr Racicot.....	274
“ “ rapport de M. le secrétaire.....	276
“ “ cours de littérature française.....	302

V

Vierge (la) Marie et l'Angleterre.....	52
Vie (une) de saint Antoine.....	121
Visite pastorale..... 100, 157, 176	
Voix du monde et voix de Dieu. <i>Poésie</i>	263
Vol sacrilège à Saint-Lambert.....	36